



COMPTE-RENDU
de la séance
du Conseil Municipal
du 28 février 2018

- Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 30 janvier 2018
- Vote des taux d'imposition 2018
 Monsieur GESLIN, Maire, propose de fixer les taux d'imposition comme suit :
 Taxe d'habitation : 13,02 %
 Taxe Foncier bâti : 12,90 %
 Taxe Foncier Non Bâti : 33,23 %
 Avis favorable à l'unanimité (taux identique à l'année dernière)
- Subvention associations 2018

ASSOCIATIONS	VOTE 2017
Anciens Combattants UNC AFN	165
Football	700 €
Volley	720 €
Groupement de chasse	160 €
APEL	600 €
SHOW MOT	150 €
Club de l'Amitié	340
Détente et Loisirs germanais	80 €
Les Badistes germanais	Pas de demande cette année 0 €
L'îles aux aventures	9 000 €
La Porte à Tiroirs	135 €
L'îlot Livres	840 €
Dojo du Plessis	60 €
Twiling La Guerche	10 €
Les jongleurs de la Guerche	60 €
Episol	50 €
Loisirs Pluriels	50 €
ADSPV	50 €
Les Donneurs de sang	50 €
Rêve de clown	50 €
Téléthon	50 €

- Contrat d'Association
 Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la participation aux frais de fonctionnement de l'école privée, soit la somme de 75 420 €

- Fournitures scolaires
Monsieur OLLIVIER, Rapporteur, propose de verser une somme de 4 725 € au titre des fournitures scolaires (dépenses facultatives)
Avis favorable du Conseil Municipal
- Convention de mise à disposition de bâtiments à l'école
Avis favorable du Conseil Municipal
- Point d'avancement bar et logement
Proposition d'un avenant (plus-value) n°2 pour thermolaquage de la croix et drainage entre fosse Eaux Usées et regard des Eaux Pluviales
Pour un montant de 989 € HT
Avis favorable du Conseil Municipal
- Festival Désarticulés
Date : samedi 7 juillet 2018
Programme : Compagnie la Dépliante (spectacle de clown acrobatique)
Durée du spectacle : 50 minutes
Suivi de la Compagnie Hic quatuor de comptoir
Durée du spectacle : 50 minutes
- Diagnostic amiante avant travaux
Le Conseil Municipal décide de retenir le devis l'entreprise Agenda Diagnostics de Vitré. Le montant du devis s'élève à 300 € HT
Avis favorable du Conseil Municipal
- Point A Temps (PATA)
Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commande du Point A Temps et désigne Monsieur Pascal BARBRON, Titulaire à la Commission d'Appel d'Offres et désigne Monsieur Sébastien AVERTY, Suppléant à cette CAO.
- Amendes de Police
Avis favorable à la demande de subvention au titre du produit des amendes de police
- Déclaration d'Intention d'Aliéner 6 rue de la Mairie
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

